**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

***Honneur- Fraternité- Justice***

**Ministère de l’Economie et du Développement Durable**

**Agence Nationale de la Statistique et de l’Analyse Démographique et**

**Economique**

**Le projet d’Harmonisation et d’Amélioration des Statistiques en Afrique de l’Ouest et du Centre** (HISWACA-SOP1)

Unité de Coordination du Projet (UGP)

**Financement :** CREDIT IDA 73130 MR-P178 497

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN AUDITEUR INTERNE**

**I CONTEXTE**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un prêt de l’Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d’Harmonisation et d’Amélioration des Statistiques en Afrique de l’Ouest et du Centre (HISWACA-SOP1) qui vise à soutenir les pays d’Afrique de l’Ouest et du Centre conjointement pour améliorer les performances statistiques des systèmes statistiques nationaux et régionaux, en particulier les sources de données et l’infrastructure de données, tout en veillant à ce que les produits statistiques soient harmonisés et rendus plus comparables. La phase 1 du projet régional (HISWACA-SOP1) se concentrera sur le soutien aux pays ouest-africains suivants **:** Bénin, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Gambie. Suite à la mise en vigueur du crédit, le Gouvernement a l’intention d’utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat relatif aux services du Consultant (cabinet) chargé de l’audit interne dudit projet.

Le SOP1 de HISWACA soutiendra également le département statistique de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Institut de statistique de l'UA (STATAFRIC) et la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dans leur rôle de coordination et de plaidoyer pour améliorer la comparabilité et l'harmonisation des statistiques.

La mise en œuvre de ce projet intervient dans un contexte régional marqué par la faible capacité et de sous-utilisation des statistiques à des fins de suivi et évaluation de politiques et programmes de développement et par la faiblesse du niveau de financement des activités statistiques. Ainsi on retiendra au niveau régional :

* Développement du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR) qui a été adopté par la Conférence des ministres africains en charge du développement en 2007 ;
* Développement en 2009 de la Charte africaine de la statistique ;
* Développement, en 2011, de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA), renouvelée plus tard en 2017 en tant que deuxième SHaSA (SHaSA2) ;
* Elaboration de stratégies nationales pour le développement des statistiques (SNDS) dans de nombreux pays depuis 2005
* Amélioration de la législation sur les statistiques, un plus grand nombre de pays rendant les instituts nationaux de statistique (INS) plus autonome
* Renforcement et diversification des professions statistiques avec la création d'écoles nationales de statistique, à vocation sous-régionale dans certains pays.

Au niveau national notre pays a élaboré une stratégie décennale de la statistique (SNDDS – 2030). Cette stratégie vise à construire, à l'horizon 2030, un système statistique national efficace et crédible, doté de ressources adéquates, avec un cadre juridique et organisationnel approprié, dont les productions répondent aux besoins des politiques nationales de développement et à ceux des utilisateurs. Cette nouvelle vision du SSN s'articule avec la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée, qui constitue le cadre de référence des programmes de développement économique et social du Gouvernement. Elle est également ancrée dans les principes définis par la SHaSA2.

Ainsi, le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a sollicité de la Banque Mondiale pour bénéficier de l’appui de ce projet régional (HISWACA SOP1)pour appuyer le Système Statistique National (SSN) et financer la mise en œuvre de la Stratégie Décennale du Développement de la Statistique (SNDDS – 2030).

1. **Composantes du projet HISWACA SOP1 MRT**

Le projet d’Harmonisation et d’Amélioration des Statistiques en Afrique de l’Ouest et du Centre (HISWACA SOP1) ambitionne, en Mauritanie et à l’instar des autres pays bénéficiaires, de renforcer l’ensemble des acteurs du Système Statistiques Nationales (SSN) à travers quatre composantes principales :

**Composante 1 : Harmonisation et production de statistiques de base à l'aide de méthodologies harmonisées et se compose de 5 sous composantes résumées ci-dessus :**

|  |
| --- |
| **C1.1**.Coordination régionale et adoption de normes harmonisées de qualité des données |
| **C1.2**: Production de statistiques démographiques et socio-économiques |
| **C1.3:** Production de statistiques sur les secteurs réel et fiscal |
| **C1.4.** Production de statistiques sur l'agriculture et le changement climatique |
| **C1.5:** Conservation des données administratives sectorielles et infranationales |

Cette première composante vise à produire des outils statistiques harmonisés selon les standards internationaux et à élargir la base de la production statistique. Les activités de cette composante couvriront divers domaines :

* Elaboration de méthodologies harmonisées ;
* Production de statistiques économiques et sociales clés ;
* Renforcement de la veille méthodologique ;
* Amélioration de la couverture des domaines non couverts ou faiblement couvert par la collecte des statistiques de base ;
* Amélioration de la comparabilité des données grâce à l'harmonisation aux niveaux régional et sous-régional ;
* Soutient des statistiques démographiques et socio-économiques à travers des opérations de grande envergure ;
* Amélioration des statistiques économiques de base ;
* Renforcement des statistiques du secteur primaire (Agriculture, élevage et pêche) ;
* Amélioration des Statistiques sectorielles, géospatiales et l’exploitation de sources administratives.

**Composante 2 : Soutien à la modernisation statistique des services nationaux de statistique des pays participants et se compose de 5 sous composantes résumées ci-dessus :**

|  |
| --- |
| **C2.1**. Modernisation statistique des bureaux nationaux de statistique (BNS) |
| **C2.2**. Réformes institutionnelles pour certains systèmes statistiques nationaux |
| **C2.3.** : Renforcer le capital humain |
| **C2.4**. Accessibilité et diffusion des données |
| **C2.5** Utilisation et analyse des données pour éclairer les politiques publiques |

* Amélioration du plaidoyer et de la coordination du Système Statistique National (SSN) ;
* Poursuite des réformes institutionnelles engagées avec la création de l’ANSADE pour une meilleure coordination du Système Statistique National (SSN) et améliorer la pérennité du financement ;
* Améliorer l'accès aux données et leur diffusion au niveau national ;
* Valorisation des données statistiques à travers des études et analyses approfondies afin d’éclairer les décideurs ;
* Réalisation régulière des enquêtes périodiques de satisfaction des utilisateurs de données ;
* Renforcement des ressources humaines du SSN à travers la formation de base et le recyclage.

**Composante 3 : Soutenir la mise à niveau et la modernisation des infrastructures physiques et se compose de 2 sous composantes résumées ci-dessus :**

|  |
| --- |
| **C3.1** Construction et amélioration de l'infrastructure de certains bureaux nationaux de statistique (BNS) et écoles nationales de statistique |
| **C3.2** Modernisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'infrastructure statistique des bureaux nationaux de statistique (BNS) et des écoles nationales de statistique |

Cette composante vise à renforcer les capacités de l’ANSADE, des acteurs du SSN et de l’école de formation en statistique (ESP) en leur fournissant les équipements et les outils nécessaires pour remplir correctement leur mandat. Dans le cadre de cette composante, le projet soutiendra l’extension des locaux du siège central de l’ANSADE, la construction de l’école de formation en statistique et l’équipement du SSN en matériel informatique.

**Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet et se compose de 2 sous composantes résumées ci-dessus :**

|  |
| --- |
| **C4.1: Gestion du projet** |
| **C4.2 Résultats du projet et suivi de la satisfaction des utilisateurs** |

L'objectif de cette composante est de soutenir la gestion et le suivi/évaluation du projet. Cette composante soutiendra également les enquêtes régulières de satisfaction des utilisateurs afin de mesurer dans quelle mesure les produits ou services statistiques produits répondent ou dépassent les attentes des utilisateurs.

1. **Ancrage institutionnel du projet HISWACA SOP1 - MRT**

Au niveau national, l'agence d'exécution de ce projet multisectoriel sera l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), organe central du SSN. Le Directeur Général de l'ANSADE sera responsable de la supervision de la mise en œuvre des activités du projet. Une unité de mise en œuvre du projet (PIU) sera créée au sein de l'ANSADE et sera chargée de mettre en œuvre les activités du projet.

Un comité de pilotage, est mis en place pour mieux orienter et impulser les activités du projet et pour assurer une coordination adéquate de ses activités conformément aux objectifs fixés. Il approuve particulièrement les plans d’actions assortis de leurs budgets ainsi que les rapports d’activités annuels.

En plus, des Comités techniques, composés des acteurs du SSN bénéficiaires du projet, sont mis en place en fonction des besoins afin d’apporter un soutien technique à l'Unité d'exécution du projet en rapport avec les activités techniques sectorielles les concernant.

Le Projet est exécuté par une Unité de Coordination, créée au sein de l’Agence Nationale Statistique et d’Analyse Démographique et Economique (ANSADE). La mise en vigueur du projet a eu lieu le 22 Novembre 2023. Le projet se propose d’utiliser une partie du financement mobilisé pour recruter à temps partiel un auditeur interne.

Mission de l’auditeur interne

1.Placé sous la responsabilité fonctionnelle du comité de pilotage et rattaché hiérarchiquement au Coordonnateur du projet, l’auditeur interne est chargé de (i) s’assurer que les fonctions administratives, financières et techniques du projet respectent les dispositions de l’accord de financement, du manuel d’exécution, des procédures administratives et financières ; (ii) détecter d’éventuels risques dans le fonctionnement du projet et anticiper toutes mesures permettant d’atteindre ces objectifs avec efficacité et efficience (iii) apporter des propositions d’améliorations continues à l’UCP pour assurer une bonne gouvernance du projet ;

2.De façon spécifique, l’auditeur interne sera chargé :

Proposer et faire valider par le comité de pilotage le programme de revue annuel de la coordination du Projet ;

3.S’assurer de l’existence et de l’application d’un système de contrôle interne efficace ;

4.Identifier les dysfonctionnements au niveau de toutes les Composantes du Projet ainsi que de tous les acteurs (structures techniques impliquées dans l’exécution du projet etc.., ainsi que leurs conséquences et proposer des solutions à l’Unité de Gestion du Projet pour y remédier ;

5.Veiller à ce que les procédures appliquées au niveau de toutes les entités qui sont impliquées dans la gestion des fonds gérés par le projet soient conformes aux accords de financement et aux principes de transparence et de saine gestion. Il prêtera une attention particulière, notamment au respect des pratiques saines en matière de gestion financière et de passation de marché et administration générale ;

6.Evaluer la qualité du système de contrôle interne et jauger l’efficience des opérations par approches opérationnelles (audit opérationnel) ; identifier les dysfonctionnements opérationnels, en évaluer les conséquences et proposer des moyens appropriés pour y remédier ;

7.Mener des missions spéciales d’investigation ainsi que des contrôles inopinés dans toutes les entités intervenant dans les activités gérées au niveau des différents échelons de la mise en œuvre ; ces investigations et contrôles portent sur les services administratifs y compris la passation de marché, comptables, financiers et techniques des différents acteurs impliqués à quelque niveau que ce soit dans l’exécution des activités du projet ;

8.Appuyer les acteurs intervenant dans le Projet et les structures bénéficiaires à la maitrise des procédures ;

9.Collaborer avec les auditeurs externes et s’assurer que leurs recommandations tant financières que techniques, y compris celles de l’IDA, sont prises en compte et dûment exécutées par les différentes structures ayant la charge de leur mise en œuvre ;

10.Apprécier a posteriori et par sondage les transactions financières, en s’assurant de leur opportunité, de leur régularité et des niveaux de risques, fraudes et corruptions éventuelles ;

11.Vérifier la fiabilité des informations financières et comptables notamment :

Éligibilité des dépenses, respect des allocations budgétaires et catégorielles ;

1. Justification des dépenses : contrôle de la force probante et de l’authenticité des pièces justificatives (absence de ratures, d’indices de falsification, etc.) ;
2. Qualité et efficacité du classement et de l’archivage des pièces comptables ;
3. Exhaustivité des informations figurant dans les situations mensuelles de suivi des remboursements des crédits accordés aux communes et des autofinancements dus par les communes ;

12.Assurer le contrôle des réalisations physiques du projet, le respect des normes financières et, l’application des normes de gestion issues des manuels de procédures ;

13.Examiner l’efficacité de la protection des acquis : codification des immobilisations, système et outils de gestion de la comptabilité matière (inventaires des immobilisations, livres et divers documents d’enregistrement de la comptabilité matière, fiches de stock ;

14.Veiller à la sauvegarde des actifs ; Réaliser semestriellement des inspections physiques des biens et services acquis et des travaux réalisés ;

15.Veiller à la bonne application du manuel de procédure par les Responsables des volets ;

16.S’assurer dans le premier mois de sa mission de l’efficacité des outils de contrôle de la gestion du projet et le cas contraire proposer des mises à jour et proposer de nouvelles procédures visant à améliorer le système de contrôle interne et la sauvegarde des actifs ;

17.Etablir un rapport d’audit interne au terme de chaque mission avec une synthèse sur une base trimestrielle des travaux effectués au cours de la période, ledit rapport devra être disponible dans les 15 jours qui suivent la fin du trimestre ; et appuyer à la mise en œuvre des recommandations du rapport ;

18.Passer en revue l’atteinte des indicateurs de décaissements et alerter sur les éventuels manquements ;

19.Exécuter toutes missions qui pourraient s’avérer nécessaires à la bonne marche du Projet à la demande du Coordonnateur et du comité de pilotage ;

20.Contribuer au renforcement de capacités de tous les acteurs sur la base des faiblesses identifiées ;

Qualifications et expériences requises

* Avoir un diplôme supérieur BAC +4 au minimum en audit, comptabilité, gestion, ou en contrôle de gestion, avec au moins 5 ans d’expériences en tant qu’auditeur dans un cabinet d’audit (niveau senior) ou 5 ans d’expérience en tant qu’auditeur interne dans un Projet financé par la Banque Mondiale ;
* Avoir une bonne connaissance des normes internationales d’audit interne et du COSO ;
* Avoir une bonne connaissance dans le domaine de la gestion des projets financés par des partenaires au développement (Banque Mondiale, Union européenne, BAD etc.) ;
* Avoir une bonne expérience pour diriger une équipe (chef de mission ou d’équipe) et avoir une bonne expression écrite et orale en français et une excellente capacité d’analyse et de synthèse

Être de bonne moralité ;

**Durée de la mission**

Le Consultant travaillera 5 jours par mois, sur la base d’un calendrier convenu avec le Coordinateur. La majorité du travail sera réalisé dans les bureaux de l’Unité de Coordination du Projet ;

Le Consultant produira son rapport d’audit interne en français, qui sera soumis sous format électronique au Coordinateur du Projet, mais également au Président du Comité de Pilotage et à la Banque Mondiale.

**Modalité de sélection**

L’auditeur interne sera sélectionné selon les procédures de sélection ouverte à la compétition.